

Article du mardi 5 février 2019

## Une résidence pour personnes vulnérables

Iffs — La résidence d'accueil de personnes en situation de vulnérabilité (APSV) vient d'être inaugurée. Elle accueille déjà ses premiers locataires.

Pourquoi ? Comment ?

### De quel bâtiment s'agit-il ?

Il a été inauguré en milieu de semaine de mière. La résidence accueil, qui s'occupera de personnes en situation de vulnérabilité, est située au 15, rue Suzanne-Lacore, dans le quartier de la Plaine. Côté rue de Caen, le bâtiment accueille, au rez-de-chaussée, la boulangerie Le Moulin des pierres, après un déménagement de quelques centaines de mètres.

La silhouette de l'édifice et sa structure bois ne passent pas inaperçues et participent à redessiner une rue en pleine mutation, avec comme voisinage direct le parc Yvonne-Guégan et l'Atelier 860 (ex-Pôle emploi), juste en face du collège Guillaume-de-Normandie, côté Caen. Quant au nom de la résidence, il sera prochainement choisi par les locataires.

### Qui est à l'origine du projet et à qui s'adresse-t-il ?

Cette résidence est le fruit du travail de l'association des Amis de Jean-Bosco (AAJB) et de l'Association calvadosienne pour la sauvegarde de l'enfant à l'adulte (ACSEA) qui ont créé une structure autonome d'Accueil de personnes en situation de vulnérabilité (APSV). Le projet s'adresse à des personnes en souffrance psychique, majeures et en capacité de vivre dans un logement « chez soi mais pas tout seul », selon la formule de Magali Lesueur, la directrice du secteur Insertion de l'AAJB et de la résidence accueil.

Dans les faits, les résidents disposent ainsi d'un studio de 26 m<sup>2</sup> mais sort aussi amenés à partager du temps sur un projet collectif, dans



Alexandra Marie (à gauche) a déjà pris ses fonctions d'accompagnante dans la résidence. À ses côtés (de gauche à droite) : Valérie Vaugeois (chef de service), Fabienne Forveille (directrice du département insertion et prévention de l'ACSEA) et Magali Lesueur

Crédit photo : Ouest-France

des espaces communs animés par une salariée de l'association.

### Comment les locataires y sont-ils orientés ?

La résidence se compose de quatorze appartements dont un pour Personne à mobilité réduite (PMR), attribués à des locataires à l'issue d'un

parcours administratif. L'orientation se fait par les services sociaux référents, via le Service intégré d'accueil et d'orientation (SAIO).

Des commissions d'orientation proposent ensuite aux demandeurs le lieu le mieux adapté à leur situation, avant qu'une commission d'admission, qui a accès aux certificats médi-

caux des psychiatres, se prononce. Pour l'instant, la moitié des studios a été attribuée. « Fin février, ce sera complet, explique Magali Lesueur, avant de préciser que les premiers résidents se sentent bien, le projet est sur de bons rails avec, déjà, des contacts avec nos voisins du centre socioculturel. »

## Alexandra est accompagnatrice éducative et sociale

« La philosophie de cette résidence, pour les personnes fragiles qui en sortent les locataires, c'est être chez soi mais pas tout seul. Mon rôle à moi est donc de créer du lien entre les résidents en faisant vivre les parties communes : une cuisine, un atelier manuel et les espaces extérieurs.

En effet, nous accueillons essentiellement des personnes qui sont socialement isolées et qui ont besoin de se créer un nouveau réseau, de partager des activités. C'est pourquoi je veillerai aussi à favoriser leur intégration dans l'environnement proche, par exemple en leur faisant profiter de

l'Atelier 860, le centre socioculturel voisin.

L'accompagnement consiste, enfin, à les écouter, les aider et les orienter au quotidien, notamment dans les démarches administratives. Je suis présente une vingtaine d'heures par semaine, le plus souvent en

soirée, et une collègue me rejoindra bientôt. Cela permettra d'assurer une présence sept jours sur sept. L'idée, c'est que les locataires se prennent en main et soient acteurs du projet, mais on est là, à leur côté. Il n'y aura pas un jour sans qu'on ait un contact. »